

Avis d'appel public à la concurrence

Mission d'assistance pour l'évaluation des transferts de charge de la commune de Montévrain en vue de son intégration à la Communauté d'Agglomération

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire.

Personne responsable du marché : M. le président, Domaine de Rentilly Bussy Saint Martin BP 29, 77607 MARNE LA VALLEE Cedex 3, tél. : 01-60-35-43-50, télécopieur : 01-60-35-43-63,
courriel : accueil@marneetgondoire.fr, adresse internet : <http://www.marneetgondoire.fr>

Objet du marché : Le présent marché a pour objet une mission d'assistance pour l'évaluation des transferts de charge de la commune de Montévrain en vue de son intégration à la Communauté d'Agglomération

Type de procédure Procédure adaptée conformément à l'article 28 du code des marchés publics.

Lieu d'exécution : Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, Bussy Saint Martin (77)

Caractéristiques principales : La présente mission de conseil est une assistance aux modalités de calculs de transfert de charges et de produits en vue de l'intégration de la commune de Montévrain. Le titulaire du marché devra ainsi :

- Consolider et analyser les données recueillies
- Soutenir et assister la communauté d'agglomération dans ses calculs de transfert
- Proposer un rapport de la CLECT

Durée du marché: Le marché est passé pour une durée de 12 mois à compter de la notification du marché.

Cautionnement et garanties exigés : Néant

Modalités essentielles de financement et de paiement : Les paiements s'effectueront par mandats administratifs. Le délai global de paiement est fixé à 30 jours. Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée : l'euro.

Contenu de l'offre et justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Le candidat devra remettre à l'appui de son offre les documents suivants :

1. Situation juridique - références requises : renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si les exigences sont remplies.

- Documents et renseignements qui rendent recevables les candidatures en application des articles 43 et 44 du Code des Marchés Publics (CMP), à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 (imprimés joint en annexe)

A défaut d'utiliser les imprimés DC1 et DC2 (joints au dossier) ci dessus désignés :

- Lettre de candidature ou déclaration d'intention de soumissionner, établie sur papier libre, dûment datée et signée et précisant :

- le nom et l'adresse du candidat ;

S'ils ne sont pas mentionnés dans la déclaration du candidat (imprimé cerfa DC1) ou si cette dernière n'est pas produite, renseignements et/ou documents suivants permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat :

- Déclaration sur l'honneur dûment signée et datée par le candidat pour justifier :

- Qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales,
 - Qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir
 - Qu'il n'a pas fait l'objet au cours des 5 dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.8231-1, L.8241-1, L.8221-1, L.8221-3 et L.8251-1 du code du travail
 - Ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles suivants du code pénal : les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, le deuxième alinéa de l'article 421-5, l'article 433-1, le deuxième alinéa de l'article 434-9, les articles 435-2, 441-1 à 441-7, les premier et deuxième alinéas de l'article 441-8, l'article 441-9 et l'article 450-1 ;
 - ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans d'une condamnation définitive pour l'infraction prévue par l'article 1741 du code général des impôts ;
 - Ne pas être en état de liquidation judiciaire au sens de l'article L. 620-1 du code de commerce ;
 - Ne pas être déclaré en état de faillite personnelle, au sens de l'article L. 625-2 du code de commerce, ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;
 - Ne pas être admis au redressement judiciaire, au sens de l'article L. 620-1 du code de commerce, ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, sans justifier d'une habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché ;
 - Etre en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L 5212-1 et L 5212-9 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.
- La copie du ou des jugements prononcés si il est en redressement judiciaire.
 - Forme juridique du candidat ;
 - En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire ;
 - Pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché.
 - Déclaration appropriée de banques ou preuves d'une assurance pour les risques professionnels.

2. Capacité économique et financière - références requises : renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si les exigences sont remplies.

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles.

Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.

3. Référence professionnelle et capacité technique - références requises : renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si les exigences sont remplies :

A. Expérience :

▫ Présentation des principales prestations, en rapport avec l'objet du marché, effectuées au cours des 3 dernières années, indiquant la date de réalisation, la mission exercée, le montant de l'opération, destinataire public ou privé, nom de l'interlocuteur au sein de la structure des destinataires. (la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire se réserve le droit de contacter les maîtres d'ouvrage cités dans les références pour obtenir des informations sur les candidats). A cet effet, joindre des attestations ou certificats de capacité.

B. Capacités professionnelles :

▫ Certificats de qualité délivrés par les organismes indépendants ; la preuve de ces capacités peut être apportée par tout moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de maîtrise d'œuvre.

C. Capacités techniques :

▫ Déclaration des effectifs annuels du candidat pour chacune des 3 dernières années ; Moyens humains et matériels de l'entreprise accompagnée des curriculum vitae des personnes qui exécuteront la prestation.

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de sous-traitance). En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci.

Critères d'attribution : Les offres seront jugées ainsi :

-Prix des prestations : 50 points

La note sur 50 concernant le critère prix sera attribuée au moins disant.

La méthode de calcul sera (offre la plus basse / offre de l'entreprise) x 50

-L'analyse du mémoire technique : 50 points

L'analyse du mémoire technique se déclinera :

- Organisation proposée (moyens humains notamment) 30 points
- Méthodologie proposée 20 points

Transmission des offres :

La transmission des offres par voie électronique est autorisée : elles pourront être adressées par voie électronique à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>

Les offres sont transmises par lettre ou remises sous pli cacheté au service destinataire contre récépissé avant la date et l'heure limites ci-dessous.

L'enveloppe extérieure portera l'adresse et les mentions suivantes :

«MISSION D'ASSISTANCE POUR L'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGE DE LA COMMUNE DE MONTEVRAIN EN VUE DE SON INTEGRATION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION »

Monsieur le Président de Marne et Gondoire Domaine de Rentilly Bussy-Saint-Martin BP 29 77607 Marne-la-Vallée cedex 3 « Ne pas ouvrir »

Retrait des dossiers

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable gratuitement à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>

Date limite de réception des offres :
Vendredi 20 avril 2012 à 12H00

Autres renseignements : Numéro de référence attribué au marché par la personne publique : 2012.03.13

Renseignements complémentaires :

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires en vue de répondre à la présente consultation, les candidats pourront s'adresser à :
Service de la commande publique – Mme Adam au 01 60 35 43 54

Date d'envoi à la publication : mercredi 28 mars 2012